

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 octobre 2025

La séance est ouverte à 14h30.

Sont présents : André PECH, Roxane LACUBE, Maggy PEYRADE et Philippe CALVAYRAC
Absent : Thomas CAVAYE.

Ph. Calvayrac est désigné secrétaire de séance.

- Approbation des procès-verbaux des deux dernières réunions.

Le procès-verbal de la séance du 05 août 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.
Le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

- Problème du réseau d'eau.

Suite au retrait de la délibération du 25 avril 2025 demandé par la préfecture, nous allons constituer un dossier avec toutes les décisions prises par la commune au sujet de la gestion du réseau depuis deux mandatures.

Ce dossier nous servira lors des discussions avec l'Agglo qui ne pourra que constater nos refus constants de laisser quiconque déposséder la commune de la gestion de l'eau.

- Abattage des arbres au « Pied de Montlaur ».

Quatre peupliers sont âgés, secs et deviennent dangereux. Des branches mortes et des morceaux de tronc chutent. Leur abattage devient urgent et sera effectué avec l'aide de l'employé municipal.

- Embauche temporaire d'un agent polyvalent.

L'employé communal actuel est en disponibilité afin de suivre une formation d'une année qui lui permettra de postuler pour un emploi à plein-temps.

Il faut donc embaucher une personne pour le remplacer durant cette année avant d'être fixé sur le retour ou non du titulaire.

M le Maire doit rencontrer un postulant, qui réside à Rieux en Val afin de définir les contours de sa mission. S'il convient, il sera embauché au plus tôt.

Il faudra donc prendre une délibération pour la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité, pour ensuite faire un contrat CDD de la période.

- Syaden : réseau et fibre.

M le Maire et Ph. Calvayrac font le compte-rendu de la réunion organisé par le Syaden afin de tenir informés les élus du Val de Dagne de l'avancement des travaux d'implantation de la fibre optique.

Il s'avère que, à cause de problèmes techniques importants, la fin des travaux a pris un an de retard et n'aura lieu que mi-année 2026.

D'autres infos nous seront communiquées au fur et à mesure.

- Reprise de délibérations pour RGPD et DPO

La commune a déjà pris des délibérations sur ces sujets (Règlement Général sur la Protection des Données et le Délégué à la Protection des Données) avec le Centre de Gestion des Personnels Administratifs.

De légères modifications sont intervenues qui nous obligent à reprendre des délibérations.

- Questions diverses.

Les élections municipales approchant, la Commission des Listes Electorales va se réunir sous peu.

La séance se termine à 16h30.

Le Secrétaire Ph. CALVAYRAC



Le Maire André PECH

